

**SCI DE L'ARTISANAT**

SCI au capital de 91 469,50 €  
Siège social : 54 Grande Rue  
91580 ETRÉCHY  
RCS EVRY 440 407 609

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 05/05/2025 :

- M. Yves GATTELLIER, demeurant 25 rue du Gué Pénillon le Petit Coudresceau, 45510 NEUVY-EN-SULLIAS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée non limitée, en remplacement de M. Guy GATTELLIER, décédé le 17/01/2025

- a décidé de transférer le siège social du 54 Grande Rue, 91580 ETRÉCHY au 25 rue du Gué Pénillon le Petit Coudresceau, 45510 NEUVY-EN-SULLIAS à compter du 05/05/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 440 407 609 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'ORLEANS.

Pour avis,  
La Gérance.

Pour insertion  
Le notaire.

**SATELLITE**

SARL au capital de 250 000 €  
Siège social : 10/12 rue de la Belle Etoile  
91540 ORMOY  
RCS EVRY B 480 703 123

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 29/03/2024, il a été décidé du renouveler pour six exercices les mandats suivants :

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour six exercices soit jusqu'au 30/09/2029, la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE, 203 rue de Bercy, 75012 PARIS, RCS PARIS 351 329 503, représentée par M. CORBIC Yvan.

- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, Mme LUTZ Nathalie, 20 rue Brunel, 75017 PARIS.

**Poursuites d'Activité****T.A.J.I. CONSTRUCTION**

SARL au capital de 80 000 €  
Siège social : 1 rue Julian Grimau  
91700 STE-GENEVIEVE-DES-BOIS  
534 208 244 RCS EVRY

Aux termes d'une délibération en date du 26 mai 2025, l'Assemblée générale mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention au RCS d'EVRY.

**Changements de Régime Matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Claire BESNARD, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée «Maud LE BRAS-VERRECCHIA, Romain CIVEL et Elvina LEMAIRE, Notaires associés», titulaire d'Offices Notariaux à BRUNOY (Essonne) 2, place de la Mairie et QUINCY-SOUS-SENART (Essonne) 19, rue des Deux Communes, CRPCEN 91013, le 11 juin 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par suppression d'un avantage matrimonial :

ENTRE :

Monsieur Bernard Jean MARTINEZ,

retraité, et Madame Michèle Germaine BOULAN, retraitée, demeurant ensemble à VIGNEUX-SUR-SEINE (91270) 22 rue Camille Guillaume.

Monsieur est né à OZOIR-LA-FERRIERE (77330) le 13 juillet 1943,

Madame est née à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 2 décembre 1940.

Mariés à la mairie de VIGNEUX-SUR-SEINE (91270) le 22 avril 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant depuis opté pour le régime de la Communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Paul DARBONNE, notaire à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190), le 5 mars 2001, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de EVRY-COURCOURONNES (91000) le 18 janvier 2002.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

**Appels d'Offres****AVIS DE CONCESSION****MAIRIE DE PECQUEUSE**

M. Jean-Marc Delaître - Maire

12 Grande Rue

91470 Pecqueuse

Tél : 06 50 42 79 48

mél : secretariat@pecqueuse.fr

web : https://mairie-pecqueuse.fr/

SIRET 21910482500019

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Objet :

**Délégation de service public sous la forme d'un affermage attribué conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Consultation a été autorisée par délibération en date du 10 Mars 2025**

Type de marché : Services

Procédure : Concession

Code NUTS : FR104

Lieu d'exécution : 91470 Pecqueuse

Description : Le délégataire exploitera pendant une durée de 10 ans, le service public d'eau potable, et à ce titre, il aura notamment pour missions :

- d'assurer le service de distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la commune, 24H sur 24 et 7 jours sur 7 ;

- de veiller à la surveillance, au bon fonctionnement et de procéder à l'entretien des réseaux de distribution ;

- de procéder aux réparations, réhabilitations et travaux de renouvellement non domaniaux sur les réseaux ;

- d'assurer l'ensemble des obligations légales associées à l'exercice d'une délégation de service public d'eau potable, notamment sur le plan sanitaire et de respecter les normes en vigueur ;

- d'assurer le relevé des compteurs, l'établissement et l'envoi des factures et leur mise en recouvrement ;

- plus généralement d'assurer l'ensemble des prestations en relation avec les abonnés du service ;

Classification CPV :

Principale : 65111000 - Distribution d'eau potable

Délégation

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique détaillé

40% Prix des prestations

Dépôt dématérialisé : Activé

Remise des offres : **18/07/25 à 17h30 au plus tard.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs, techniques et juridiques auprès de :

Mairie de Pecqueuse

Place de la Mairie

91470 Pecqueuse.

Email : secretariat@pecqueuse.fr

Contact : Frédéric CAZERES

Date limite de renseignement :

8 jours avant la date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre.

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles - Cedex, Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 07, mél : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cf : Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi à la publication le : 16/06/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

**Avis d'Enquêtes****COMMUNE DE DRAVEIL****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Maire, par arrêté municipal n°URBA 25-05-126 du 16 mai 2025, a décidé de soumettre à enquête publique la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Draveil par déclaration de projet dans le cadre du projet plurifonctionnel de valorisation du site de l'ancien hôpital Joffre (mise en compatibilité n°1 du PLU de Draveil).

A cet effet, Monsieur Brice DEVRIERE a été désigné commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 16 juin 2025 à 9h00 inclus au vendredi 18 juillet 2025 à 17h00 inclus**, soit 33 jours consécutifs.

Le dossier de projet de mise en compatibilité n°1 du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets reliés côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés au service urbanisme de la commune de Draveil, situé au Centre administratif, 97 bis boulevard Henri Barbusse (cour Chapuis) 91210 Draveil du **lundi 16 juin 2025 à 9h00 inclus au vendredi 18 juillet 2025 à 17h00 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville de Draveil (<https://www.draveil.fr/540/plan-local-d-urbanisme-plu.htm>).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre mis à disposition au service urbanisme, ou les adresser à l'attention de Monsieur Brice DEVRIERE, commissaire enquêteur, par lettre à l'adresse suivante : ville de Draveil - 3 avenue de

Villiers, 91210 DRAVEIL CEDEX, ou par courriel à l'adresse : [ep.hopitaljoffre@mairiedraveil.fr](mailto:ep.hopitaljoffre@mairiedraveil.fr).

Les contributions reçues par courriel seront consultables dans le dossier en ligne et insérées dans le registre papier.

Le commissaire enquêteur effectuera quatre permanences à l'hôtel de ville, en salle des adjoints, 3 avenue de Villiers, 91210 DRAVEIL et recevra le public les :

- Mercredi 18 juin 2025, de 14h00 à 17h00,

- Mardi 24 juin 2025, de 9h00 à 12h00,

- Samedi 5 juillet 2025, 9h00 à 12h00,

- Vendredi 18 juillet 2025, de 14h00 à 17h00.

A compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au service urbanisme de la mairie de Draveil aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de mise en compatibilité n°1 du PLU.

**COMMUNE DE MENNECY****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE DE MENNECY**

Par arrêté n° AR.148.25.565, en date du 28 mai 2025, le Maire de MENNECY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable au recensement des chemins ruraux de la commune de MENNECY.

A cet effet, Monsieur Michel GARCIA a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur au vu de la liste départementale des Commissaires-Enquêteurs pour l'année 2025.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur seront déposés en Mairie Monique SAILLET de MENNECY, pendant 15 jours consécutifs du **mardi 17 juin 2025 au mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2025 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie Monique SAILLET : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier dans les locaux de la Mairie Monique SAILLET, située 65, boulevard Charles de Gaulle à MENNECY, aux dates et horaires d'ouverture habituels précités et sur le site internet de la Ville [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr).

Le public pourra alors consigner ses observations sur le registre d'enquête publique dans les locaux de la Mairie Monique SAILLET ou par voie électronique [enquetepublique-recensementcheminsruraux@mennecy.fr](mailto:enquetepublique-recensementcheminsruraux@mennecy.fr) ou bien les adresser par écrit pour qu'elles soient parvenues, avant la fin du délai de l'enquête publique, au Commissaire-Enquêteur en Mairie de MENNECY - Service Urbanisme - B.P. n°1 à MENNECY CEDEX (91541) qui les annexera au registre.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie Monique SAILLET à MENNECY :

- mardi 17 juin 2025 de 9h00 à 12h00

- mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2025 de 14h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public, en Mairie Monique SAILLET à MENNECY et sur le site internet de la Ville [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr).

**Extraits de Jugement****TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY****EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE (procédures collectives)**

Par jugement en date du **30 mai 2025**, le Tribunal Judiciaire d'EVRY a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de : **Monsieur Philippe ARRAULT**, La Michaudière, 91590 GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE.

DISONS que le paiement des frais exposés seront à la charge du TRESOR PUBLIC.

Pour extrait certifié conforme par le Greffier.

**Insertions Diverses****COMMUNE DU VAL-SAINT-GERMAIN**

Par délibération du conseil municipal en date du 3 juin 2025, affichée sur le panneau administratif de la commune, la mairie de Le Val-Saint-Germain a engagé une procédure de modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme.

Un registre d'observations sera mis à la disposition du public du 16 juin 2025 au 16 juillet 2025, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, mardi - jeudi - vendredi - samedi de 9h00 à 12h00.

L'information sera mise sur le site internet de la commune [www.le-val-saint-germain.fr](http://www.le-val-saint-germain.fr). Les observations peuvent être adressées par courrier en mairie 93 bis rue du Village, 91530 Le Val-Saint-Germain ou par email [mairie@le-val-saint-germain.fr](mailto:mairie@le-val-saint-germain.fr)

**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE****RAPPEL CONCERTATION PRÉALABLE**

sur le projet d'aménagement multimodal de la RN20 entre

Linaz (RN104) et Ballainvilliers (route de la Grange aux Cercles)

Le département de l'Essonne organise une concertation préalable au titre des articles L103-2 et R13-1 du code de l'urbanisme portant sur le projet de transformation en boulevard urbain de la RN20, entre Ballainvilliers et Linaz.

La concertation se déroule tout au long du projet avec une phase active du **17 juin au 18 juillet 2025**.

Elle concerne les communes de Linaz, Monthéry, Longpont-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Ballainvilliers, ainsi que la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et Cœur d'Essonne Agglomération.

Pour s'informer et s'exprimer :

• Un dossier de concertation et une exposition, accompagnés d'un registre d'expression, sont consultables dans les mairies concernées et aux sièges des deux intercommunalités précitées.

• Cinq permanences sont organisées dans les communes concernées :

o Le **lundi 23 juin** à la mairie de **Monthéry** de 14h à 17h  
o Le **mardi 24 juin** à la mairie de **Longpont-sur-Orge** de 9h à 12h  
o Le **mardi 24 juin** à la mairie de **La Ville-du-Bois** de 14h à 17h  
o Le **mercredi 25 juin** à la mairie de **Ballainvilliers** de 9h à 12h  
o Le **mercredi 25 juin** à la médiathèque de **Linaz** de 14h à 17h

• Des rencontres seront organisées le **21 juin matin** au **Centre commercial Intermarché de Longpont-sur-Orge**, le **21 juin après-midi** au **Centre commercial Carrefour de La Ville-du-Bois**, le **23 juin matin** au **marché de Monthéry**.

• Un site internet participatif [m20.essonne.fr](http://m20.essonne.fr) mettra à disposition du public les éléments d'information sur le projet, un questionnaire et un registre numérique.

A l'issue de la concertation, le Département de l'Essonne établira un bilan reprenant les enseignements tirés de cette concertation.

EP 25-372 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)

**Suivez la vie des sociétés de votre département**

Constitutions, transferts de siège, modifications de statuts, dissolutions, cessions de fonds de commerce, location gérance

Renseignements, conseils, devis ...

Un service spécialisé

Tél. 01.69.36.57.10 - Mail : [al@le-republicain.fr](mailto:al@le-republicain.fr)

[www.le-republicain.fr](http://www.le-republicain.fr)

Le Républicain



Le Républicain DE L'ESSONNE

1<sup>er</sup> hebdomadaire d'informations judiciaires et légales du département de l'Essonne